

Nos réussites 2021



Faits saillants du rapport financier 2021

Présentés par Stéphane Boyer, maire de Laval, le 7 juin 2022



Table des matières

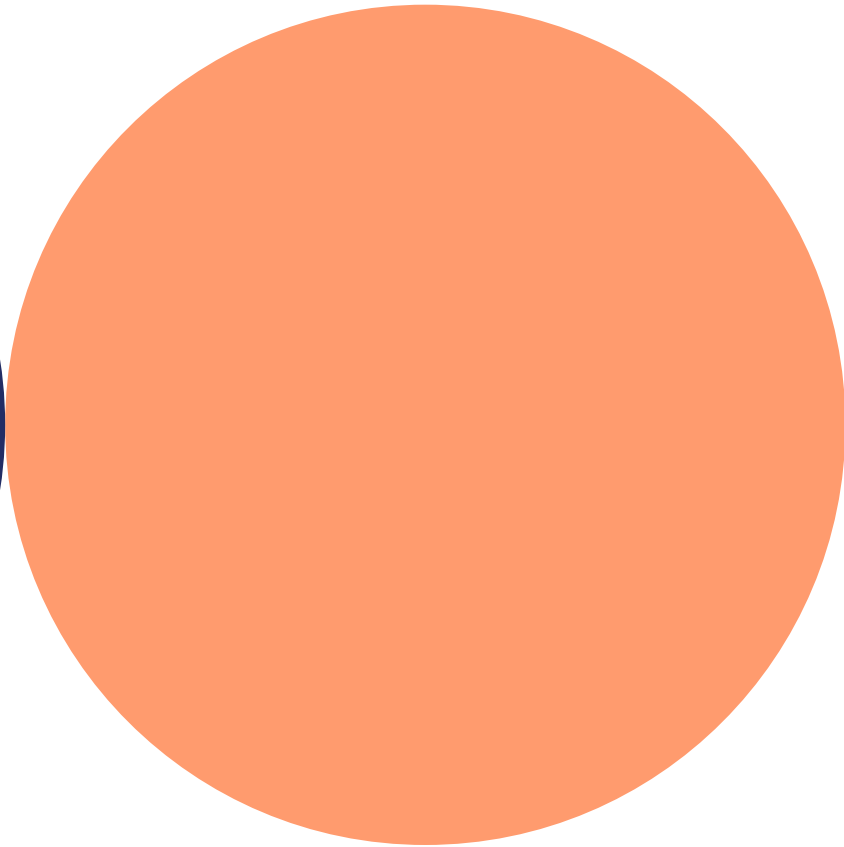
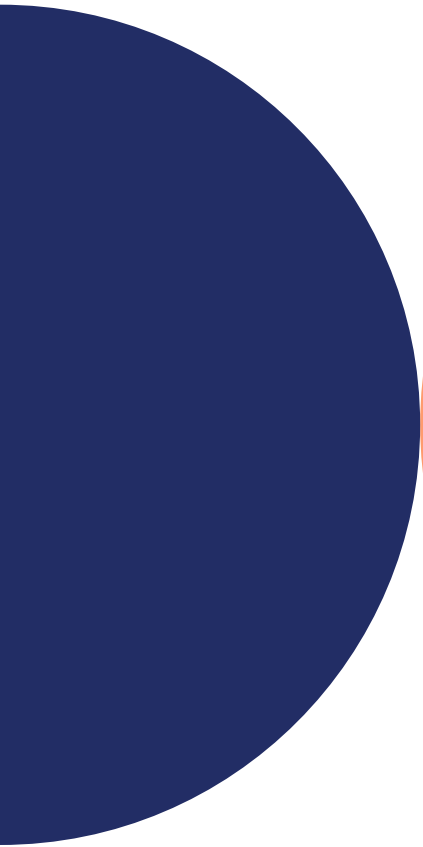
Introduction	5	Transition écologique	16
Impacts de la COVID-19 sur les résultats financiers 2021	7	Une gestion des matières résiduelles optimisée	16
Nos réussites 2021	8	Réglementer l'utilisation des pesticides pour un environnement plus sain	16
Services aux citoyens	10	Financement pour réduire les émissions de GES	17
Construction d'un centre de services de proximité écoresponsable	10	Sécurité	18
Rénovations de l'aréna Mike-Bossy : modernité, sécurité et accessibilité	10	Une meilleure présence policière pour tous	18
Relance des organismes de loisirs	10	Vos pompiers désormais premiers répondants	19
Des employés municipaux appuyés pour mieux servir les citoyens	11	Des chantiers sécuritaires pour nos travailleurs	19
Un stationnement sur rue simplifié	11	Mobilité	20
Infrastructures publiques	12	Communiquer autrement	20
Des infrastructures de proximité	12	Une place pour tous	20
Saine gestion des infrastructures eau et égouts	13	Nouvelle infrastructure routière	21
L'eau de Laval : un joyau dans chaque goutte	13	Faits saillants du rapport financier 2021	23
Économie	14	Conclusion	29
Un soutien aux PME	14		
Une transition numérique	14		
Hausse record de permis délivrés	15		

Introduction

Nous avons présenté en mai dernier le rapport financier consolidé de l'exercice terminé le 31 décembre 2021. C'est avec une grande fierté que je dépose maintenant les faits saillants de nos réalisations 2021, exposant ainsi certains investissements que nous avons réalisés en réponse aux besoins de la population.

La rigueur de notre gestion nous a permis de soutenir les citoyens lavallois dans le contexte de la pandémie depuis plus de 24 mois. De fait, nous n'avons pas augmenté les taxes foncières en 2021 et nous avons permis le report du paiement des taxes foncières pour cette même année. Surtout, nous avons ramené l'offre de service au niveau prépandémique où la demande était présente. Cela s'est notamment manifesté dans les services aux citoyens avec des projets phares, comme il a été annoncé dans le cadre du budget 2021. Parmi les engagements annoncés alors, soulignons l'ouverture des 9 bibliothèques 7 jours sur 7 afin d'assurer la cohérence de l'offre sur l'ensemble du territoire ainsi que la continuité des services de la Bibliomobile. Il en va de même pour l'investissement dans des services de langage signé lors du conseil municipal afin d'assurer l'accessibilité élargie à nos instances. Ces demandes citoyennes sont devenues des réalisations en 2021, signe de notre engagement constant envers la population.

Je vous invite à découvrir dans les prochaines pages certaines des grandes initiatives lancées ou poursuivies en 2021 pour améliorer l'expérience citoyenne et faire de Laval une « île d'exceptions ».



Impacts de la COVID-19 sur les résultats financiers 2021

À l'image de 2020, l'année 2021 a subi des impacts de la COVID-19. Comme annoncé dans le rapport de 2020, plusieurs éléments ont été financés par une subvention reçue du gouvernement du Québec, laquelle a été répartie sur les deux dernières années. Rappelons que plusieurs mesures mises en place par la Ville en 2020 ont été maintenues en 2021, dont le gel de taxes foncières, le report des échéances des comptes de taxes foncières et le financement d'importants programmes de relance économique en soutien aux entreprises situées sur le territoire lavallois.

Adaptation pour permettre l'exercice du droit civique

Tout comme l'ensemble des municipalités du Québec, la Ville de Laval a tenu des élections municipales générales en 2021. En raison de la pandémie et des mesures sanitaires qui ont dû être mises en place, le budget prévisionnel de 2 M\$ a été bonifié d'une somme équivalente. Dans un effort de saine gestion, seuls 2,7 M\$ ont été nécessaires pour adapter l'approche afin de permettre à près de 313 000 électeurs d'exercer leur droit de vote le plus facilement possible et en toute sécurité.

- 2 jours pour le vote anticipé et 1 jour pour le vote général
- 4 300 personnes recrutées
- 79 sites de vote par anticipation, et 106 sites pour le vote général
- Vote par correspondance pour 2 450 électeurs âgés de 70 ans ou plus ou habitant dans une résidence pour personnes âgées
- Diffusion des résultats optimisée et accélérée

Nos réussites de 2021

Services aux citoyens

10,1 M\$

Aréna Mike-Bossy
Écoresponsable
et universellement
accessible



Stationnement sur rue
en mode dynamique –
28 000 panneaux modifiés
et plus de flexibilité



46,3 M\$ pour la construction
du **Centre de services de
proximité de l'Est**



168 000 \$ pour **relancer
15 organismes majeurs**



Bibliothèques
ouvertes **7 jours sur 7**

Transition écologique



14% moins de déchets éliminés
grâce à la bonification
de la collecte sélective
par l'implantation
de 130 000 bacs noirs



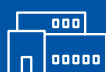
Divers programmes pour
une **réduction des GES**
de 3 397 tCO2e

Infrastructures publiques



Nouveautés

1 aire canine
11 aires de jeu pour balançoires universelles
5 sentiers dans l'espace public
2 patinoires permanentes



Réfection des filtres d'eau de la station Sainte-Rose

Cycle de rénovation des trois stations
complété!

De l'eau
d'excellente qualité
pour les

30

prochaines
années

Économie



Acquisition
de milieux naturels

29 hectares

soit 40 terrains
de soccer

Sécurité



59,5 M\$ pour le **poste de police de l'Ouest**



Service de premiers répondants niveau 1 – passage de 11 à entre 3 et 7 minutes



15,2 M\$ en **soutien au développement économique**



Dynamisme immobilier
Hausse de 5 M\$ des revenus
de délivrance des permis

Mobilité



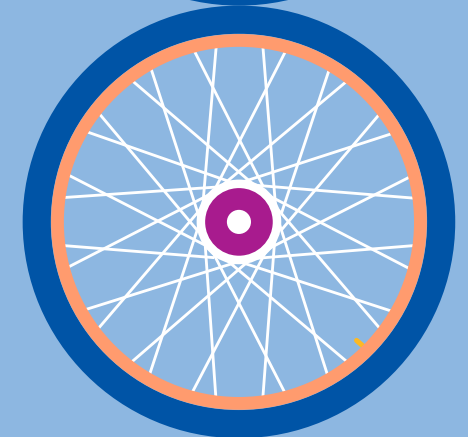
Échangeur Val-des-Brises
Prêt 6 mois plus tôt!



Ajout de 14 stations BIXI
140 vélos standards
+ 20 électriques

**+
18,5 km**

de liens cyclables



Services aux citoyens

L'une des priorités de la Ville est de maintenir et d'améliorer la prestation de services aux citoyens. C'est avec cet engagement en tête que cette année encore, nous avons consulté et impliqué les citoyens dans diverses initiatives afin de mieux comprendre et répondre à leurs besoins. Pour l'exercice 2021, nous avons notamment investi 2,7 M\$ dans des projets d'amélioration de la qualité des relations avec les citoyens, incluant l'amélioration de la prestation de services numériques.

Construction d'un centre de services de proximité écoresponsable

Après environ cinq ans d'échanges avec les organismes du milieu, les familles et des résidents de tous âges de Saint-François et de Duvernay-Est ainsi qu'à la suite de nombreuses études et analyses, nous avons officiellement lancé le projet de construction du Centre de services de proximité de l'Est, en 2021. Ce bâtiment multifonctionnel moderne sera construit dans un lieu facilement accessible grâce à la création de nouvelles rues, de pistes cyclables et d'espaces publics naturels. La conception originale du bâtiment réaffirmera l'identité locale et visera la certification LEED Or. Cet établissement très attendu par les citoyens abritera 4 importantes installations, notamment la Bibliothèque Marius-Barbeau, dont la superficie initiale de 500 m² aura plus que triplé pour accueillir une collection d'ouvrages s'élevant alors à près de 55 000 documents. L'immeuble comportera également un amphithéâtre culturel de 180 places, des espaces communautaires polyvalents et un comptoir d'accueil du Service de police de Laval (SPL). Ce projet aura nécessité, à terme, un investissement total de 46,3 M\$.

Rénovations de l'aréna Mike-Bossy : modernité, sécurité et accessibilité

L'aréna Mike-Bossy, à Auteuil, a été rénové pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs des Lavallois en matière de sports de glace. Tout d'abord, le hall et plusieurs salles ont été modernisés dans le but de transformer l'installation en un bâtiment universellement accessible. L'enceinte de la glace a aussi été transformée et agrandie pour permettre la pratique du parahockey dans un environnement inclusif. Les spectateurs pourront regarder les activités plus confortablement grâce à un chauffage radiant bonifié dans les estrades et une cloison vitrée pour regarder la patinoire depuis le confort du hall. Initié en 2018, l'investissement de plus de **10,1 M\$** visait aussi la restauration nécessaire des systèmes de chauffage, de ventilation et de réfrigération afin qu'ils soient conformes en matière de réduction et d'élimination de substances appauvrissant la couche d'ozone, en plus de les rendre plus performants et sécuritaires pour les usagers. Les travaux seront terminés en 2022 avec la plantation d'arbres et de verdure aux abords de l'aréna. En plus de s'inscrire dans notre transition écologique, ces travaux profiteront à tous les clubs sportifs qui utilisent l'aréna Mike-Bossy, aux élèves de l'école Horizon Jeunesse ainsi qu'à l'ensemble des citoyens.

Relance des organismes de loisirs

Depuis 2020, et particulièrement en 2021, les organismes de loisirs lavallois ont dû s'adapter, se redéfinir et surtout fonctionner avec les consignes émises par les autorités de la santé publique. Ils demeurent essentiels à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité, déployant 95 % de l'offre de services en loisir à Laval. Dans le but de maintenir la vitalité des milieux de vie et de soutenir ces organismes dans la reprise de leurs activités, nous avons créé un programme d'assistance financière spécifique à leur relance. Ce programme a permis de soutenir 15 organismes majeurs en loisirs, rendant ainsi possible de maintenir 180 cours qui auraient été annulés en raison de leur statut de non-rentabilité et de démarrer 43 nouveaux cours dans les tous les quartiers. Cet investissement de plus de 168 000 \$ visait notamment l'acquisition d'équipements spécialisés, la bonification de l'offre en semaine et le dimanche ainsi que l'actualisation technologique permettant à nos citoyens de renouer avec leurs activités de loisir à proximité de leur milieu de vie.



Des employés municipaux appuyés pour mieux servir les citoyens

En 2021, la Ville a formalisé une transition vers un mode de travail hybride avec une politique de télétravail audacieuse qui a été conçue entre autres selon la voix de ses employés. Cela permettra d'améliorer l'expérience employé de nos ressources actuelles et futures, tout en assurant la performance des équipes à répondre aux besoins des citoyens lavallois. Ainsi, la Ville se positionne encore plus favorablement comme employeur de choix, en mettant en place une mesure concrète de conciliation travail-vie personnelle pour répondre à ses besoins d'attraction et de fidélisation des meilleurs talents.

C'est aussi pour répondre à ces besoins que nous avons arrimé nos grilles salariales et nos conditions de travail au marché. L'année 2021 a d'ailleurs été exceptionnelle en matière de relations de travail, nous avons accompli une première depuis une décennie : nos **12 conventions ou recueils de conditions ont été en vigueur en même temps**. Les sept ententes signées en 2021 ont une durée relativement longue qui garantit une paix industrielle sur une période prolongée et qui permet, de surcroît, une flexibilité accrue dans la gestion des relations avec les employés. En effet, les négociations ayant eu lieu en 2021 ont toutes été faites dans le respect et l'harmonie, ce qui s'est traduit par une année sans conflit de travail ni moyens de pression.

Un stationnement sur rue simplifié

En 2021, la majorité du stationnement en alternance saisonnier sur le territoire est devenue obligatoire uniquement lors des opérations d'entretien. Cette nouvelle façon de faire découle de la Politique du stationnement déposée en 2019, dans laquelle nous nous engageons à trouver une solution pour mieux gérer le stationnement sur rue lors des opérations d'entretien. La solution mise en place en 2021, qui avait été testée en projet pilote lors des deux hivers précédents, se voulait transitoire. Au cours des prochaines années, la Ville vise une gestion dynamique du stationnement en fonction des activités d'entretien sur quatre saisons. Cette première phase a nécessité la modification de près de **28 000 panneaux de signalisation de stationnement** à travers la ville et la mise en place de divers outils d'information permettant d'être informé des

opérations. L'effort colossal des équipes durant l'été et l'automne 2021 aura permis d'augmenter considérablement l'offre de stationnement sur rue aux citoyens, qui devaient auparavant changer leur véhicule de côté de rue chaque jour de la semaine, et ce, même si aucune opération n'était prévue. Suivant notre conscience écologique, nous avons même pu récupérer, modifier et réutiliser chaque panneau retiré au cours de cette opération.

Grâce à un investissement de 2 M\$, 160 000 ménages, répartis sur 1 400 km linéaires de rue, peuvent dorénavant profiter du mode de stationnement flexible.

Infrastructures publiques

En 2021, nous avons continué de prioriser le développement durable dans nos investissements en matière d'infrastructures publiques et dans leur modernisation. Des efforts considérables ont été consentis dans des projets de petite à grande envergure destinés à continuer d'améliorer la qualité de la vie des citoyens. Nous avons, concrètement, poursuivi le développement des infrastructures routières et souterraines, assuré la pérennité de celles dédiées à l'alimentation en eau potable et au traitement des eaux usées et développé des projets avec un grand souci d'efficacité énergétique.

Des infrastructures de proximité

Dans la perspective d'offrir une accessibilité à des installations de qualité dans divers secteurs de la ville, nous avons procédé, en 2021, à la remise en état d'infrastructures existantes, en plus de faire de nouveaux aménagements. Ces différents espaces desservent des dizaines de milliers de citoyens d'est en ouest sur l'île.

Aménagements livrés en 2021

- Aire canine au parc Bernard-Landry
- Réfection de la surface du parc canin Binet
- Nouveau parc Antoine-Devin
- Parcours santé du bois Armand-Frappier
- Mise en valeur de milieu naturel – sentier du bois de l'Équerre
- Mise en valeur de milieu naturel – aménagement d'un sentier au bois Armand-Frappier
- Patinoires permanentes : parc Légaré et parc-école Horizon-Jeunesse
- 5 sentiers dans l'espace public : parc des Anémones, parc des Tilleuls, nouveau parc sur la rue du Parc-des-Érables et réfection de 2 tronçons de pistes cyclables dans le quartier Sainte-Rose
- 11 aires de jeu pour balançoires universelles réparties dans 8 quartiers
- 10 tables de ping-pong réparties dans 6 quartiers

Travaux en 2021 et livraison en 2022

- Réfection du court de tennis double au parc Champfleury
- 2 terrains de basketball au parc Champfleury et au parc du Moulin
- Réaménagement du parc Dufresne

Annoncés en 2021 et travaux en cours

- Parc canin dans le quartier Saint-François
- Mise en valeur de milieu naturel – travaux à la berge des Baigneurs

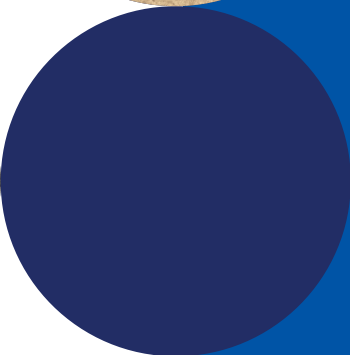


Saine gestion des infrastructures eau et égouts

Souvent moins visibles puisqu'ils sont principalement souterrains, les travaux de réfection des égouts et des aqueducs nous permettent chaque année de fournir à la collectivité des services durables et de qualité en matière de gestion des eaux. Notre approche basée sur la maximisation des avantages, la réduction des risques et le développement durable nous permet de réaliser des économies considérables, notamment en frais d'exploitation et en coûts d'entretien. Grâce à des investissements de **26,5 M\$** en 2021, nous avons pu refaire plus de **11 km de conduites**.

L'eau de Laval : un joyau dans chaque goutte

Nos experts en gestion de l'eau assurent **chaque jour**, avec des équipements de pointe, la production des **200 millions de litres** d'eau potable nécessaires à la consommation à Laval. La qualité exceptionnelle de notre eau potable était au cœur d'un investissement de près de **9,4 M\$, dont 1,7 M\$** dans la réfection des 12 filtres de la station d'eau potable à Sainte-Rose. Ce projet d'une durée de 3 ans complète un cycle de rénovation entamé en 2006 de plus de **214,4 M\$** de nos 3 stations d'eau potable de Laval, ce qui nous permet d'offrir à nos citoyens et nos entreprises un accès continu à une eau potable dépassant les plus hauts standards de qualité pour les **30 prochaines années**.



Économie

La crise sanitaire a perduré, en 2021, et il s'avérait essentiel pour nous d'appuyer les entreprises lavalloises et de favoriser les investissements dans notre communauté. Nous avons misé sur des stratégies novatrices et inclusives qui ont impliqué tous les acteurs clés, pour créer davantage d'occasions d'affaires dans notre écosystème économique local. Entre autres, des partenariats stratégiques, de l'aide financière et des ententes avantageuses pour de nombreuses entreprises lavalloises ont été mis en place en cours d'année. Les 15,2 M\$ de fonds municipaux et les subventions gouvernementales alloués au développement économique de la Ville traduisent la confiance réciproque que se vouent les acteurs public et privé dans l'avenir de Laval.

Un soutien aux PME

Afin de soutenir les PME lavalloises à maintenir, consolider ou relancer leurs activités, le Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) du gouvernement du Québec et administré par la Ville a été bonifié. Ce financement aide à répondre au besoin de fonds de roulement, lequel est nécessaire au maintien des activités d'une entreprise. Il est déterminé sur la base de dépenses justifiées et raisonnables ainsi que sur la base d'un plan de relance démontrant de bonnes perspectives de rentabilité à moyen terme. Combiné au dispositif d'aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM), le programme de financement permet aux entreprises de bénéficier de prêts d'une valeur de 50 000 \$ en plus d'une aide financière additionnelle du même montant.

Au 31 décembre 2021, une enveloppe de **9,3 M\$** a été octroyée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, de laquelle **5,4 M\$** ont été déboursés en réponse aux 168 des 209 dossiers reçus et acceptés.

C'est une fierté de savoir que nous avons pu contribuer, directement ou en tant que facilitateurs, à la survie d'entreprises lavalloises dans les années affectées par la pandémie.

Une transition numérique

Afin que les entreprises lavalloises puissent concrétiser leur virage numérique et d'automatisation pour demeurer compétitives au Québec et à l'étranger, nous avons mis sur pied un programme particulier qui vise non seulement à assurer leur pérennité, mais aussi à leur fournir des solutions concrètes à la pénurie de main-d'œuvre. Depuis le lancement, en mars 2021, **6 entreprises** ont été approuvées, pour un investissement totalisant **750 000 \$**. Chaque **1 \$ investi a généré 15 \$ d'investissement, pour un total de 11,4 M\$ sur le territoire lavallois**, ce qui s'est traduit par la création de 53 emplois et le maintien de 646 emplois. Ce programme démontre à quel point les citoyens corporatifs peuvent compter sur Laval en tant que partenaire dans leur automatisation et leur robotisation.

Hausse record de permis délivrés

L'année 2021 a été marquée par une augmentation record du nombre de permis délivrés, ce qui a été influencé par un développement immobilier vigoureux. Au total, on compte une augmentation de 40% des investissements dans les secteurs résidentiel, industriel, commercial et institutionnel, pour un total de **1,4 G\$** dans des projets immobiliers de qualité conformes aux règlements d'urbanisme. Cette valeur génèrera des revenus de taxation pour Laval, qui continuera alors de financer des projets d'amélioration de ses services aux citoyens.

Ces projets immobiliers ont été soumis et autorisés en adéquation avec la vision *Laval 2035 : urbaine de nature*. Ils contribuent au caractère exceptionnel de la Ville, notamment en assurant qu'ils s'intègrent mieux aux différents milieux de vie par une architecture soignée et une densité harmonieuse, ce qui constitue une formule gagnante répondant aux besoins des citoyens et de la communauté d'affaires. Grâce à la tarification pour la délivrance des permis et d'autres tarifications, nous avons obtenu des revenus de **5 M\$**. Fait à noter, le processus de délivrance des permis est maintenant entièrement numérique; en plus d'éliminer le papier, cela permet une économie de temps et d'argent pour toutes les parties impliquées, dont les citoyens et les professionnels de l'immobilier.



40%

des investissements

résidentiels
industriels
commerciaux
institutionnels

1,4 G\$

Valeur des projets immobiliers

Permis et autres tarifications

5 M\$

 de revenus

Transition écologique

Notre ambition est de prioriser un mode de développement durable, donc axé sur une planification respectueuse de l'environnement, afin de garantir des conditions de vie idéales et exceptionnelles aux générations futures. En plus du développement durable, la lutte aux changements climatiques et la réduction des gaz à effet de serre font partie des enjeux d'importance selon nos citoyens, et nous nous engageons à mettre en place des solutions adaptées aux défis que cela représente pour un grand territoire comme Laval. Comme annoncé lors de l'exercice budgétaire de 2021, nous avons accéléré les projets d'acquisition de milieux naturels et nous avons poursuivi nos efforts en matière de plantation de végétaux et d'accroissement de la canopée. Mentionnons, à ce sujet, que plus de 31,2 M\$ ont été investis en 2021 dans des mesures qui correspondent à cette grande priorité : la protection de l'environnement. On y inclut notamment l'aménagement d'écocentres, les efforts en développement durable dans les édifices municipaux, les mesures de lutte aux îlots de chaleur et l'acquisition de plusieurs hectares de milieux naturels.

Une gestion des matières résiduelles optimisée

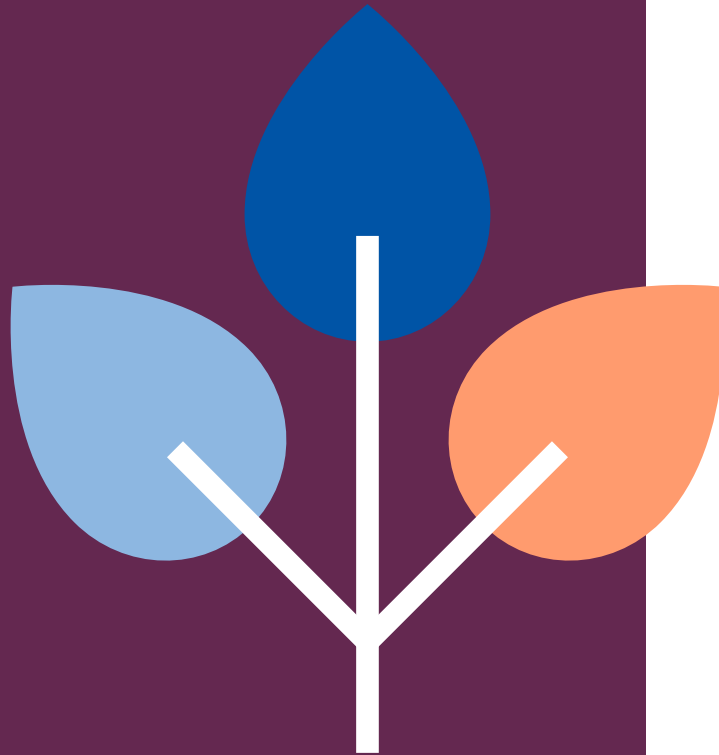
Les solutions aux enjeux environnementaux sont réalisables grâce aux efforts individuels et collectifs. En ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, nous nous sommes dotés d'objectifs ambitieux dans le but d'offrir un milieu de vie de qualité à tous les citoyens. Au cours de l'hiver 2021, plus de **130 000 bacs** roulants noirs ont été distribués afin de réaliser des collectes automatisées, et de nouvelles collectes mensuelles des encombrants ont été implantées pour les unités résidentielles de 7 logements et moins. Grâce à un investissement de **près de 6,2 M\$**, plus de **325 000 citoyens** profitent désormais de cette nouvelle offre de service.

Nous constatons déjà des résultats positifs très encourageants, à la suite de ce déploiement. Notamment, une **réduction de 14% de la quantité de déchets éliminés** a été constatée par rapport à l'année précédente, mais aussi une augmentation de près de 50% de l'achalandage aux sites de réception de matériaux secs – ce qui permet de valoriser encore plus les résidus de construction, de rénovation et de démolition – ainsi qu'une plus grande participation des citoyens aux collectes de matières recyclables et organiques. L'implantation de la collecte automatisée est donc un franc succès, et cela démontre que la somme des actions individuelles et collectives nous permet de réduire grandement l'empreinte écologique lavalloise.

Réglementer l'utilisation des pesticides pour un environnement plus sain

Dans l'objectif d'offrir aux citoyens un environnement plus sain, nous avons adopté en avril 2021 le règlement L-12824, qui encadre l'utilisation des pesticides en zone urbaine. Cette mesure vise également à protéger la faune et la flore, en interdisant notamment l'utilisation du glyphosate et des néonicotinoïdes. Grâce à un projet de sensibilisation s'étant déroulé au cours de la période estivale et un investissement de près de **76 000 \$**, 52 entrepreneurs susceptibles d'utiliser ce genre de produits se sont enregistrés au registre municipal, 78 permis temporaires ont été accordés et nous avons visité plus de 1 700 résidents afin de les sensibiliser au nouveau règlement.

Être la première grande ville québécoise à bannir complètement l'utilisation du glyphosate en milieu urbain, donc sans aucune exception, nous remplit de fierté. Cette action nous permet de réaffirmer, et ce, concrètement, notre engagement à préserver l'habitat du monarque, en plus des autres mesures que nous avons déjà mises en place en tant que Ville amie des monarques.



Financement pour réduire les émissions de GES

Dans le cadre du développement du territoire lavallois, notre programme de compensation des gaz à effet de serre (GES) impose depuis 2011 une tarification aux promoteurs lorsque ceux-ci demandent un permis de raccordement au réseau de la Ville. Les sommes perçues sont versées dans une réserve qui nous permet de financer des initiatives visant à réduire les émissions de GES à Laval. Des subventions en lien avec des initiatives concrètes de réduction des émissions de GES sur notre territoire ont aussi été mises en place depuis 2017.

Précisément, en 2021, nous avons réussi à réduire nos émissions de **3 397 tCO₂e** grâce à ce programme, soit l'équivalent de l'utilisation évitée d'environ 1 000 véhicules personnels pendant un an. Nous y sommes arrivés grâce à la **conversion de 496 systèmes utilisant du mazout**, l'octroi de **2 434 subventions pour l'achat d'un vélo électrique**, la collecte de **1 149 appareils réfrigérants** et à la réalisation de **35 ateliers** de sensibilisation dans les écoles primaires. Ces subventions nous permettent d'accompagner les citoyens dans l'adoption de comportements plus écoresponsables et respectueux de l'environnement, et nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu accorder la subvention pour le changement de système de chauffage à **267 demandeurs supplémentaires** dont les demandes précédentes avaient été refusées puisqu'ils avaient un système biénergie. Voici donc un autre bel exemple de la collaboration entre la Ville et la population, mais aussi de l'implication citoyenne pour améliorer notre résilience face aux changements climatiques anticipés.



Saviez-vous que...

Laval détient le titre de Ville amie des monarches? Bannir le glyphosate en milieu urbain permet de préserver l'habitat du monarque. Cette action s'ajoute à une série de mesures déjà mises en place à Laval.

Sécurité

Troisième plus grande ville au Québec, Laval vise les plus hauts standards de santé et de sécurité pour ses employés et ses citoyens. En 2021, grâce entre autres à des consultations citoyennes, le Service de police de Laval (SPL) et le Service de sécurité incendie de Laval (SSIL) ont mis en œuvre de nouvelles solutions pour améliorer la qualité et l'efficacité de leurs interventions afin d'accroître la sécurité partout sur le territoire lavallois. Au terme de cet exercice financier, ce sont plus de 23 M\$ qui ont été alloués à des projets visant à améliorer le temps de réponse de nos équipes, à la lutte contre la violence par armes à feu, à la construction de nouvelles infrastructures et à différents efforts de sensibilisation pour un environnement plus sécuritaire.

Une meilleure présence policière pour tous

Nous avons donné le coup d'envoi des travaux de construction de notre nouveau poste de police de l'Ouest, situé au 2455, boulevard Curé-Labelle, qui constitue un jalon important de la nouvelle offre de service du SPL. Non seulement le SPL est maintenant doté d'une infrastructure moderne de gestion d'opérations en sécurité civile et d'opérations policières, cet emplacement stratégique permettra un travail policier dans un axe est-ouest qui se traduira par **une amélioration du temps de réponse aux appels d'urgence** et une **présence policière accrue**. Ce projet, qui aura nécessité à terme un investissement de plus de **59,5 M\$**, vise la certification **LEED Or** et bénéficiera notamment d'un système de chauffage à la géothermie qui permettra de réaliser de grandes économies à long terme.



Vos pompiers désormais premiers répondants

À la suite d'un travail collaboratif de plusieurs années entre la Ville de Laval, le SSIL et la Corporation d'Urgences-santé, nous avons signé deux ententes importantes en 2021, soit la convention collective avec l'Association des pompiers de Laval, et une entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Corporation d'Urgences-santé. Cela a permis l'implantation du service de premiers répondants de niveau 1 (PR-1) sur le territoire de Laval.

Nos 280 pompiers ont entamé leur formation à la fin de l'année 2021 pour répondre en priorité aux appels d'urgence vitale liés aux arrêts cardio-respiratoires, aux chocs anaphylactiques et aux surdoses d'opiacés. Cette offre améliorée de service préhospitalier d'urgence est rendue possible grâce à un budget initial de 508 000 \$ en 2021, de 1,1 M\$ en 2022 et de 0,9 M\$ en 2023. Plus de **440 000 citoyens et travailleurs** pourront maintenant obtenir une **première intervention entre 3 à 7 minutes** après le signalement sur le territoire. Il s'agit d'un projet d'envergure acclamé par un bon nombre d'élus et de citoyens, et nous sommes maintenant **la deuxième grande ville québécoise (plus de 200 000 habitants) à implanter ce type de service** qui nous permet de sauver plus de vies chaque jour.

Des chantiers sécuritaires pour nos travailleurs

Tous les automobilistes se déplaçant sur le territoire lavallois ont certainement circulé à proximité de l'un de nos 1 000 chantiers routiers annuels sur lesquels des cols bleus de la Ville travaillent. Ces travailleurs sont dévoués à maintenir le bon état des voies de circulation et des infrastructures de notre ville, mais leur sécurité est parfois mise en danger par les comportements à risque des usagers de la route. Une campagne de sensibilisation a donc été réalisée afin de rendre les automobilistes plus vigilants et de les encourager à modifier leur conduite.

Mettant en vedette huit de nos employés, cette campagne de sensibilisation humaine et mobilisatrice avait pour objectif d'inviter les conducteurs à se mettre dans la peau des travailleurs municipaux sur les chantiers. Alliant des messages percutants et des photos sous forme d'affiches installées stratégiquement sur les chantiers et sur les autobus pendant des périodes clés, cette nouvelle approche a bénéficié d'un investissement d'environ **25 000 \$** sur 2 ans. Cette campagne a aussi permis de mettre un visage sur les travailleurs de chantier tout en générant un grand sentiment de fierté parmi eux.



Mobilité

Connecter les citoyens avec leur environnement, la communauté et tous les services auxquels ils souhaitent ou doivent avoir accès passe indéniablement par un partage efficace de l'information. La qualité de vie d'une métropole se mesure, entre autres, à l'efficacité des initiatives en ce sens. En 2021, notre volonté a été de mettre les besoins et les attentes de nos citoyens au cœur de nos réflexions et priorités. C'est pourquoi nous avons investi près de 12 M\$ dans des projets liés à la mobilité active et durable ainsi qu'à l'accroissement de l'accessibilité des citoyens à l'information, afin d'offrir aux Lavallois des services mieux axés sur leurs besoins actuels et futurs.

Communiquer autrement

En 2021, nous avons fait évoluer l'outil central d'information que des milliers de personnes reçoivent chaque jeudi : leur infolettre citoyenne. La refonte de cette dernière permet dorénavant de diffuser de l'information aux citoyens en fonction de leurs intérêts.

Cette particularité est unique à la Ville de Laval parmi les organisations publiques, et elle constitue une pratique très peu courante dans les entreprises privées. Une centralisation de l'information et une rédaction succincte font gagner du temps aux citoyens, qui sont invités à poursuivre leur lecture sur le site Web s'ils le désirent.

Avec cette refonte, nous avons aussi optimisé les visuels et les contenus pour faciliter la lecture pour tous, plus particulièrement pour les aînés et les citoyens vivant avec des limitations. Soulignons que ces citoyens représentent à eux seuls plus de 30 % des lecteurs de l'infolettre citoyenne hebdomadaire. La Ville génère de nombreuses autres infolettres ciblées, lesquelles seront elles aussi optimisées en 2022. L'objectif est d'augmenter notre lectorat global de 30 000 à 100 000 citoyens.

Une place pour tous

Les citoyens lavallois veulent se réapproprier les rues locales et revendiquent une place pour tous, alors que la mobilité active est devenue un outil incontournable pour contrer la sédentarité, lutter contre les changements climatiques et accueillir une population croissante. En 2021, nous sommes fiers d'avoir gardé le cap sur les orientations de notre plan de mobilité active en allouant plus de **25,5 M\$** dans des travaux qui incluent :

- l'aménagement et le réaménagement de voies cyclables et de trottoirs;
- l'application de mesures d'apaisement de la circulation par le réaménagement géométrique;
- l'ajout de dos-d'âne;
- l'ajout de mobilier urbain et de végétation.

Un grand nombre de citoyens peuvent maintenant profiter au quotidien de **18,5 kilomètres** additionnels de liens cyclables sur l'ensemble du territoire, de **26 kilomètres supplémentaires de trottoirs**, de l'amélioration de la sécurité grâce à l'ajout de **250 dos-d'âne** près des parcs et écoles ainsi que de l'augmentation de l'offre en transport actif, suite à l'acquisition de **14 nouvelles stations BIXI**, ce qui bonifie la flotte de 140 vélos standards et de 20 vélos électriques en 2022.

Ces projets visent à améliorer les conditions des déplacements (sécurité, convivialité et performance) de même que la part modale du transport actif (piétons et cyclistes) et du transport en commun sur le réseau routier, dans une vision à long terme.

25,5 M\$

en travaux permettant
l'ajout de :

18,5 km

de liens cyclables

26 km

de trottoirs

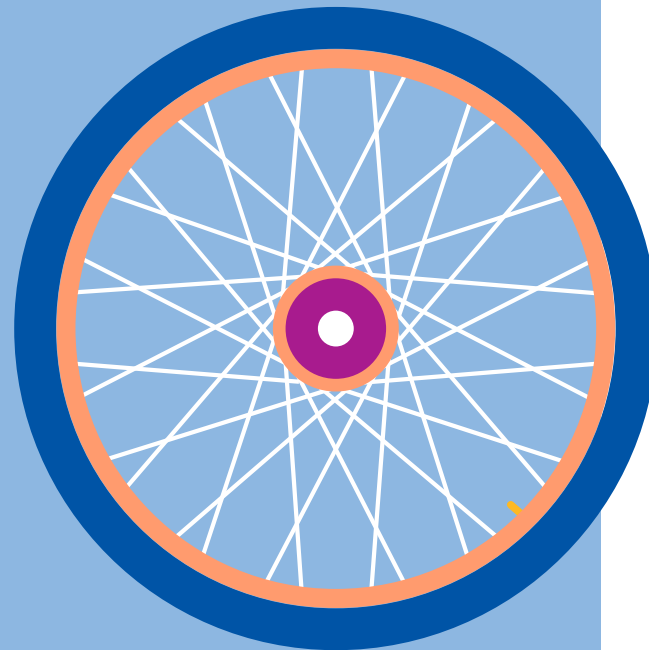
250

dos-d'âne

14

stations BIXI

140 vélos standards et
20 vélos électriques



Nouvelle infrastructure routière

En décembre dernier, les premiers usagers pouvaient finalement emprunter l'échangeur Val-des-Brises, situé entre l'autoroute 19 et la route 125 (boulevard Pie-IX). Le nouveau lien routier surplombant l'autoroute 440 (Jean-Noël-Lavoie), un investissement de **29 M\$**, a été mis en service près de 6 mois plus tôt que prévu. Ce projet répond au besoin des citoyens de réduire la circulation de transit dans les secteurs avoisinants.

Entamés en août 2020, les travaux comprenaient la construction d'un nouveau pont d'étagement au-dessus de l'autoroute 440 ainsi que le réaménagement des rues avoisinantes et des bretelles d'accès des dessertes de l'autoroute. Des travaux de paysagement viendront compléter l'ensemble au printemps 2022.

Ce projet très attendu par les citoyens facilite les déplacements entre les quartiers industriels, résidentiels et commerciaux près de l'autoroute 440. Ces aménagements s'harmonisent au mode de vie actif des usagers grâce à la piste cyclable et aux trottoirs, qui sont reliés au réseau municipal. La qualité de vie des citoyens et le développement économique régional s'en verront grandement améliorés, contribuant ainsi au caractère exceptionnel de Laval.

Faits saillants du rapport financier

C'est avec plaisir que je présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

En excluant les organismes qu'elle contrôle, la Ville de Laval a réalisé un excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 38,2 M\$ pour l'année 2021. La réalisation des dépenses en investissements par les différents services de la Ville a atteint 248,9 M\$ durant cette même période.

L'auditeur indépendant ainsi que la vérificatrice générale confirment dans leur rapport que les états financiers consolidés présentent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier consolidé de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant et de la vérificatrice générale est disponible sur le site Web de la Ville.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Boyer', with a long horizontal line extending to the right.

Stéphane Boyer

Maire de Laval

Sommaire des résultats de fonctionnement à des fins fiscales non consolidés

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

(Millions de \$)

	2019	2020	2021	
	Réel	Réel	Budget	Réel
Revenus	928,1	998,9	932,0	958,8
Taxes	742,3	761,9	770,4	764,4
Transferts	30,5	76,7	31,8	42,0
Imposition de droits	61,5	68,1	57,0	77,4
Autres revenus	14,7	24,8	4,4	14,4
Compensations tenant lieu de taxes	20,4	20,8	20,1	21,3
Amendes et pénalités	20,9	16,5	20,6	18,6
Revenus de placements de portefeuille	20,3	13,7	8,8	5,3
Services rendus	13,3	12,8	14,8	11,0
Autres revenus d'intérêts	4,2	3,6	4,1	4,4
Dépenses de fonctionnement	886,6	915,2	982,5	986,4
Transport	185,9	192,9	196,1	214,5
Sécurité publique	185,7	192,0	203,9	195,6
Hygiène du milieu	117,6	121,9	130,3	122,0
Administration générale	100,7	103,9	128,0	128,2
Loisirs et culture	89,1	91,9	103,9	100,5
Aménagement, urbanisme et développement	23,7	26,7	37,2	36,7
Frais de financement	27,1	25,6	25,7	23,2
Santé et bien-être	27,6	23,9	21,8	21,0
Amortissement	129,2	136,4	135,6	144,7
Excédent de fonctionnement de l'exercice	41,5	83,7	-50,5	-27,6
Avant conciliation à des fins fiscales				
Éléments de conciliation à des fins fiscales	17,4	1,9	50,5	65,8
Amortissement	17,4	1,9	50,5	65,8
Financement	129,2	136,4	135,6	144,7
Autres	(69,6)	(85,7)	(73,2)	(76,2)
Affectations	3,9	9,2	-	9,6
Paiement comptant des immobilisations, fonds réservés et réserves financières	(46,1)	(58,0)	(11,9)	(12,3)
Excédent accumulé de fonctionnement non affecté et affecté	(59,1)	(78,9)	(57,6)	(51,9)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	16,0	12,7	40,5	38,8
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	58,9	85,6	-	38,2

Faits saillants

La hausse de certains revenus et des dépenses moins élevées que prévu expliquent ce surplus, notamment:

+20,5 M\$ provenant de la vigueur du marché immobilier, dont les droits de mutation et la délivrance de permis;

+29 M\$ d'économies sur les dépenses, dont 12 M\$ en rémunération, 7,8 M\$ en honoraires professionnels et services techniques, 2,4 M\$ en communications, 2,5 M\$ en frais de financement et 4,3 M\$ en autres dépenses;

- 13,8 M\$ de revenus inférieurs au budget, dont 4,8 M\$ en taxation, 3,2 M\$ en revenus de placements, 2 M\$ en amendes et 3,8 M\$ en autres services rendus.

Affectation de l'excédent de fonctionnement 2021

Dans le but d'alimenter et de maintenir les réserves financières, les fonds réservés et les excédents de fonctionnement accumulés nécessaires à la stabilité financière de la Ville, la Politique de gestion prévoit que l'excédent de fonctionnement de l'exercice soit affecté de la façon et dans l'ordre présentés dans le tableau ci-dessous.

38,2 M\$ (4,1% du budget de 2021)

Affecter à la **réserve financière des dépenses fluctuantes** la totalité des excédents budgétaires provenant des activités de déneigement et de l'achat des produits chimiques pour le traitement des eaux potables et usées

0 \$

(Aucun excédent budgétaire pour ces activités en 2021)

Rétablir le seuil minimum prévu pour l'**excédent de fonctionnement non affecté**

6,1 M\$

(Solde de l'excédent non affecté au 3 mai 2022 : 18,2 M\$ —
Seuil minimal : 24,3 M\$)

Affecter 50% du solde résiduel de l'excédent de fonctionnement de l'exercice à la **réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations**

13,1 M\$

Rétablir les **seuils minimaux** prévus à la réserve financière pour les dépenses fluctuantes

5,9 \$

(Solde de la réserve - Neige au 3 mai 2022 : 3,0 M\$ —
Seuil minimal : 8,9 M\$)

Renflouer le **fonds de roulement**

0 \$

(Le solde du fonds de roulement est de 13 M\$, soit le maximum autorisé).

Solde résiduel de l'excédent de fonctionnement 2021 porté à l'**excédent de fonctionnement non affecté**

13,1 M\$

Solde des excédents

Excédent de fonctionnement non affecté

Après les affectations prévues à la Politique de gestion, le solde de l'excédent de fonctionnement non affecté est de **37,4 M\$** au 3 mai 2022.

Le comité exécutif recommande au conseil municipal les affectations de 3 M\$ indiquées ci-dessous à même l'excédent de fonctionnement non affecté de 37,4 M\$.

(Millions de \$)

Réserves financières pour la stabilisation des dépenses fluctuantes

Avantages sociaux futurs 1,0

Excédent de fonctionnement affecté

Auto-assurance 2,0

Total 3,0

Après ces affectations, le solde de l'excédent de fonctionnement non affecté sera de 34,4 M\$.

Excédent de fonctionnement affecté

Au 31 décembre 2021, l'excédent de fonctionnement affecté était composé des éléments suivants :

(Millions de \$)

Auto-assurance	3,6
Projet – Commission scolaire	3,1
Projets structurants	50,0
Logement social	4,6
Développement économique	6,8
Jeux du Québec 2021	1,4
Équilibre budgétaire 2022	42,4
Autres	0,6
Total	112,0

Sommaire des résultats d'investissement à des fins fiscales non consolidés

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

(Millions de \$)

	2019	2020	2021
Nouveaux actifs	57,5	107,9	140,4
Parcs et espaces communautaires	15,9	35,0	26,2
Bâtiments	10,4	33,7	31,2
Réseaux routier, cyclable et piétonnier	13,6	19,7	37,9
Développement immobilier – infrastructures	11,9	16,8	31,5
Égouts et aqueducs	1,9	1,4	0,5
Développement durable	3,8	1,3	13,1
Maintien des actifs	117,9	97,2	87,2
Égouts et aqueducs	45,9	35,4	30,4
Réseaux routier, cyclable et piétonnier	31,9	28,7	28,7
Bâtiments	16,5	12,3	15,1
Traitement de l'eau – usines et postes	12,7	10,3	8,6
Parcs et espaces communautaires	10,1	9,9	4,4
Autres	0,8	0,6	-
Actifs complémentaires et opérationnels	36,5	44,3	37,6
Informatique, mobilier et équipements	19,1	18,9	20,4
Véhicules et équipements connexes	9,5	14,7	8,4
Honoraires professionnels	7,9	10,7	8,8
Total – PTI	211,9	249,4	265,2
Autres			
Dépenses non capitalisables	-	(9,4)	(16,3)
Contribution Place Bell, acquisition d'équipements, inondations et dépenses non capitalisables	(3,4)	-	-
Investissements totaux (PTI et autres)	208,5	240,0	248,9
Sources de financement	231,5	323,9	222,5
Paiements comptants	112,5	149,9	83,9
Transferts gouvernementaux	28,2	75,3	43,2
Contributions des promoteurs	1,8	1,8	5,1
Autres	2,9	0,5	(2,8)
Emprunts à la charge :			
de l'ensemble des contribuables	56,5	86,9	85,2
d'une partie des contribuables	29,6	9,5	7,9
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	23,0	83,9	(26,4)

Faits saillants

- La réalisation des dépenses en investissements par les différents services de la Ville a atteint **248,9 M\$** en comparaison à 240,0 M\$ en 2020, ce qui représente une hausse de 8,9 M\$.
- La Ville a ainsi vu se réaliser **65,2%** du budget d'investissements de 381,9 M\$ en 2021 (74,2% en 2020 et 67,3% en 2019).

Conclusion

Nos finances sont robustes et nous sommes résolument tournés vers l'avenir. Nos actions et nos engagements annuels visent à optimiser les services et l'expérience citoyenne tout en maintenant le plus haut niveau d'éthique et d'intégrité, selon des principes de saine gestion des finances publiques, bien entendu. Nous le faisons dans un souci constant de développement durable.

Nous continuerons dans les années futures à investir, pour répondre aux grandes priorités de la Ville en matière de sécurité, de saines pratiques environnementales et d'amélioration de l'expérience citoyenne. Nous allons encore consulter et impliquer la population afin de toujours mieux répondre à ses besoins.

Je profite de l'occasion pour souligner l'engagement des employés municipaux qui, quotidiennement, contribuent à faire vivre une expérience exceptionnelle à tous les Lavallois grâce à leur implication et leur sens du service public. Ils collaborent et mettent à profit leurs expertises au bénéfice de toute la communauté, et je les en remercie chaleureusement.

